

ORAISON FUNÈBRE DE MESSIRE JEAN-BAPTISTE
DE LA CROIX DE ST-VALIER, SECOND ÉVÊQUE
DE QUÉBEC, DÉCÉDÉ À L'HOPITAL-GÉNÉRAL,
PRÈS QUÉBEC, LE 26 DÉCEMBRE 1727.

*Requiebat spiritus Elias super Elizeum.
— L'Esprit d'Elie s'est reposé sur Elisé.é.*

(4^e Liv. des Rois, ch. 2).

(*Suite et fin*)

Mais voici la perfection de sa vertu. La piété pour être solide, doit avoir l'humilité pour fondement. Sans elle c'est en vain que nous travaillons, nous ne parviendrons jamais à la consommation de l'ouvrage de notre salut ; c'est un édifice bâti sur le sable qui sera bientôt renversé. Sans l'humilité chrétienne toutes nos bonnes œuvres ne sont qu'hygiocrisie ; notre vertu n'est qu'une vertu païenne, une vertu masquée, c'est-à-dire une vertu qui n'a que l'écorce et la superficie, et qui manque de l'intérieur, où doit être le véritable siège des vertus. Or, c'est dans l'humilité que l'abbé de St-Valier a excellé. A peine est-il nommé successeur au Siège Episcopal et sacré évêque, qu'il court, qu'il vole, qu'il renonce à la cour pour venir dans ce nouveau monde, non pour y jouir de l'honneur de la crosse et de la mitre, mais pour y faire éclater son humilité. En effet, de quelle manière y a-t-il vécu ? L'on prétend aujourd'hui qu'il est difficile de soutenir noblement la gloire d'une mitre et l'honneur de l'épiscopat, ou de se faire respecter des peuples, si la gloire et le faste ne sont mis ensemble pour soutenir la majesté de la Prélature. Mais sans m'arrêter à réfuter ici le prétexte spécieux qu'on allègue pour justifier les grosses dépenses que l'on fait dans l'église avec l'argent du sanctuaire, au dépens du patrimoine des pauvres, j'ai à vous représenter un Prélat humble dans la grandeur qui par son humilité, son détachement et sa pauvreté a fait l'hon-